

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

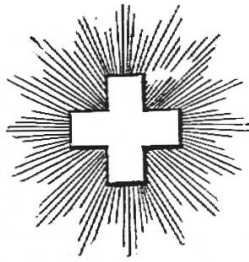
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 15.



LAUSANNE

15 avril 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le civisme japonais. — Organisation scolaire de la Suède. — Chronique scolaire : Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses. — Dictées. — Vocabulaire. — Orthographe d'usage.*

LE CIVISME JAPONAIS

La dernière guerre russo-japonaise a montré combien étaient grands le patriotisme et le dévouement des sujets du mikado. Ce dévouement va jusqu'au sacrifice de la vie, jusqu'au mépris complet de la mort.

Où est-ce que le Japonais puise ce grand amour du pays et du devoir civique ? Une revue pédagogique américaine donne la réponse. Cet ardent patriotisme a ses racines dans le système d'éducation en vigueur dans l'empire du Soleil-Levant. Dès les premières années de sa vie et, plus tard, à l'école, l'enfant japonais est amené à comprendre ce qu'est le devoir et à développer sans cesse ce sentiment.

Dans les écoles élémentaires, les maîtres s'efforcent, par des exemples bien choisis, d'inculquer dans l'âme de leurs disciples, l'amour et le respect de leurs propres parents, l'obéissance aux supérieurs, la modestie, la loyauté, le courage ; ils les persuadent en outre d'être sobres et travailleurs. Peu à peu, l'éducateur parle des devoirs envers la société et l'Etat. Il ne se fatigue jamais de répéter sans cesse ce mot de *devoir*, car le sens du devoir est la clef de voûte de toute la morale nippone.

Aux petits Japonais on ne dit rien de leurs *droits*. Quand en Europe on parle de *droits électoraux*, au Japon on donne une semblable leçon, mais on fait comprendre aux élèves qu'il s'agit

d'un *devoir* électoral. Cette différence d'interprétation a une grande valeur : le petit Jaune ne se dit pas : J'ai le droit de vote, donc si je veux, j'irai voter ! mais il pense que c'est un devoir et il l'accomplit comme celui de défendre la patrie ou de respecter ses parents. Si nous avions une pareille conception de l'exercice de la souveraineté, on n'aurait pas besoin d'édicter, comme dans certains cantons, des lois sur le vote obligatoire.

Les écoles de filles du Japon sont l'objet de tous les soins du gouvernement, on tend à transformer les fillettes en femmes pleines de bonté et en mères très sages.

Ainsi, dans l'un comme dans l'autre sexe, on vise à inoculer, pour ainsi dire, le sentiment le plus élevé, le plus pur du devoir, du devoir civique, social et familial. Peu à peu, à mesure que passent les générations, ce sentiment se renforce et chacun s'initie aux problèmes les plus importants de la vie publique. Cela doit certainement préparer une nation très forte.

Cependant, les pédagogues et les patriotes japonais ne sont pas sans crainte au sujet de l'avenir : nos idées avancées pénètrent dans les couches populaires qui ont déjà fait connaissance avec les théories du socialisme et de l'antimilitarisme. Si le Japon adopte cette triste importation, on y aura beaucoup de peine à conserver intact le patrimoine national du devoir. EUG. M.

Organisation scolaire de la Suède.

A l'occasion du III^{me} Congrès international d'Hygiène scolaire, à Paris, l'année dernière, le gouvernement suédois a chargé un Comité de réunir un ensemble de documents destinés à faire connaître l'organisation scolaire de ce royaume. Et l'on peut déclarer que rien n'a été négligé pour donner dès l'abord l'impression la plus favorable sur l'instruction publique dans ce pays du nord d'où nous sont venues déjà bien des idées utiles en matière d'éducation.

Grâce à la bienveillance du commissaire suédois à Paris, la collection formée à cet effet a été gracieusement mise à la disposition des délégués de la Suisse pour être placée sous les yeux des hommes d'école de notre pays, ce qui a eu lieu déjà à Zurich et à Lausanne.

Cet ensemble de matériaux comprend :

- a) Environ 250 photographies de bâtiments ou de locaux scolaires, le plus grand nombre présentant les salles d'écoles avec les élèves au travail.
- b) 120 photographies concernant l'enseignement de la gymnastique aux enfants, aux jeunes gens, aux adultes et aux soldats.

- c) Une douzaine de plans de bâtiments scolaires primaires ou secondaires.
- d) 37 modèles de travaux manuels sur bois, provenant de l'école normale de Nääs, avec planches explicatives.
- e) 16 planches murales concernant les attitudes à observer pendant le travail sur bois, à l'établi.
- f) 10 planches murales pour le travail manuel des jeunes filles.
- g) 4 planches murales pour l'enseignement de l'hygiène sexuelle aux jeunes filles.
- h) 4 planches murales pour la connaissance des différents morceaux de viande de boucherie.
- i) 3 planches murales concernant l'enseignement agricole.
- k) 1 planche murale se rapportant aux premiers secours à donner à un noyé.
- l) 2 boîtes pour expériences chimiques.

Non pas qu'il y ait, dans cette importante série, rien que des choses absolument nouvelles. Cependant, quand on procède à une étude détaillée de la plupart de ces reproductions, et des moyens d'enseignement qui les accompagnent, on en arrive à faire une comparaison qui nous engage à persévérer au point de vue de l'amélioration de ce que nous possédons déjà pour nos écoles dans les divisions correspondantes de l'enseignement.

La superficie du royaume de Suède est de plus de dix fois celle de la Suisse, alors que sa population n'atteint pas le double de celle de notre patrie. Ce pays, habité par une race ancienne, ayant conservé son caractère originel plus qu'aucune autre en Europe, possède, comme on le sait, des traditions et des légendes qui établissent, semble-t-il, une relation lointaine avec les peuplades primitives de quelques-unes de nos vallées alpestres. Il ne peut être qu'intéressant et suggestif d'apprendre à connaître l'organisation de l'éducation populaire chez les descendants de ceux qui, sous le vaillant Gustave-Adolphe, donnèrent « à l'humanité la liberté de conscience et la liberté religieuse ».

Mais nous devons nous borner à quelques points se rattachant plus directement à l'Hygiène scolaire.

I. *Ecoles supérieures pour le peuple.* — Ce sont là des institutions qui existent presque exclusivement dans les pays scandinaves et en Finlande. Leur but est de donner aux adultes, en particulier aux paysans, une éducation à la fois civile, patriotique et pratique. La première de ces écoles fut ouverte en 1868 à Hvilan, en Scanie; elle fonctionne encore et peut être considérée comme l'école-mère de toutes les autres. Actuellement, il y a 43 de ces écoles, soit au moins une dans chaque gouvernement. Toutes sont situées à la campagne. La plupart ont des bâtiments à elles avec des logements pour les maîtres, ainsi que pour un certain nombre d'élèves, les autres habitant des annexes. Quelques écoles ont des salles de gymnastique, qui sont aussi utilisées par les gens du voisinage pour des réunions. Le directeur de l'école sort en général d'une université; les autres maîtres (de un à quatre dans chaque école) sont des candidats en philosophie, des ingénieurs, des agriculteurs ou des officiers. Les jeunes gens de 18 ans — l'âge ordinaire est de 20 à 22 — ayant fini l'école laïque primaire et ayant un certificat de bonne conduite, sont reçus comme élèves. Des cours pour femmes

sont aussi organisés dans ces écoles. On a même créé des cours d'été qui durent de huit à quinze jours et sont destinés aux étudiants qui ont quitté l'Université, aux instituteurs des écoles primaires, aussi bien qu'à toute personne que les sujets choisis intéressent ; ces cours sont donnés par des conférenciers populaires des universités ou d'autres écoles. Un tel travail de vulgarisation scientifique ne peut qu'être d'une importance considérable.

II. *Education domestique des jeunes filles.* — Le premier essai en vue de faire de la cuisine et des travaux du ménage un sujet d'enseignement fut fait en 1887, dans une école secondaire de jeunes filles, à Gothembourg. Pour les écoles primaires, la première classe de cuisine s'ouvrit à Stockholm, en 1889. Dans cette ville de 320 000 habitants environ, il y a actuellement 11 cuisines fort bien installées dans les écoles primaires, chacune organisée pour 18 à 36 élèves. Celles-ci travaillent une fois par semaine dans la cuisine de l'école, pendant deux à quatre semestres

Une section particulière pour l'enseignement de l'économie domestique a été créée en 1892 à l'Ecole normale supérieure de Stockholm pour professeurs femmes et maitresses d'économie domestique. Le cours théorique comprend la pédagogie, la physiologie, l'anatomie, l'hygiène, la théorie de la valeur nutritive des différents aliments, la chimie utile au ménage, la physique et la tenue des livres, en tout huit heures par semaine ; les travaux pratiques, environ trente heures par semaine, consistent à faire le marché, la cuisine, le pain, le nettoyage et le lavage. L'enseignement dure maintenant une année et demie. A l'Ecole normale d'économie domestique d'Upsal, fondée en 1884, 289 maitresses ont subi leur examen avec succès. L'école a 6 cuisines et 264 élèves des écoles secondaires ou primaires suivent l'enseignement pendant certains jours de la semaine.

Depuis 1901, ensuite de l'initiative généreuse du consul Oscar Eckman, on organisa les cours volants pour les localités rurales. Maintenant, 22 districts suédois ont chacun de une à six cuisines-écoles volantes. Le cours dure six semaines et est fait pour 10 à 20 jeunes filles de 12 à 24 ans. La plus grande partie de la dépense est supportée par les sociétés d'économie rurale, dont il existe une dans chaque district. Souvent le même district demande trois ou quatre cours. Soutenues par la munificence du fils et de la fille du philanthrope cité plus haut, les maitresses ont pu poursuivre l'œuvre commencée depuis le nord de la Laponie jusqu'à la pointe méridionale de la Scanie, mais sans arriver à répondre à toutes les demandes. Dès 1906, on a en outre organisé des cours d'économie domestique faits par des maitresses itinérantes. Ils sont destinés aux maitresses de maison occupées dans de petites fermes. Des cours semblables ont aussi été organisés pour les femmes d'ouvriers de Stockholm. Une école normale d'économie domestique rurale a été ouverte à Rimforsa en automne 1906.

III. *Enseignement antialcoolique.* — Il a été établi en s'inspirant du principe suivant, énoncé par un Suédois : « L'alcoolisme doit et peut être enrayé grâce aux conseils et aux avis salutaires donnés dans les écoles, dont le premier devoir devrait consister à apporter aux élèves une connaissance complète des effets nuisibles qu'exercent les boissons alcooliques ». Une circulaire royale du 4 novembre 1892 a indiqué les prescriptions relatives à cet enseignement.

Dans les lycées, il est donné un enseignement antialcoolique dont les principaux chapitres sont : valeur nutritive de l'alcool, influence de l'alcool ; sur la température du corps et nos sensations subjectives de chaleur, sur l'activité et la capacité de travail du cerveau, sur les différents organes et leurs fonctions ; corrélation entre la consommation alcoolique et la mortalité, la criminalité et les accidents ; effets de l'alcoolisme au point de vue physique et intellectuel sur les générations suivantes.

Pour les écoles normales, un projet à l'étude tend à accorder à un enseignement antialcoolique bien caractérisé une place suffisante. Une allocation annuelle de 33 000 couronnes (44 000 fr.) va permettre désormais d'organiser des cours scientifiques d'alcoologie, d'hygiène, de physiologie, pour les maîtres des écoles primaires.

IV. *Distribution de vêtements et de repas aux enfants pauvres.* — En vue de faciliter aux enfants des familles nécessiteuses la fréquentation de l'école, on leur distribue, aux frais de la commune, des effets d'habillement, le plus souvent des chaussures et des repas réguliers. Ceux-ci comprennent soit le déjeuner, soit le dîner. En vue de leur distribution, on a réservé, dans les écoles primaires de plusieurs villes, des locaux spéciaux. La ville de Stockholm dispose d'un crédit de 70 000 couronnes (93 000 fr.) affectés par le Conseil municipal à la distribution gratuite de diners aux enfants pauvres. Les comités qui s'en occupent relèvent d'une commission générale nommée par la Direction centrale des écoles primaires de Stockholm.

Dans cette ville, l'enseignement commence à 8 heures du matin pour se terminer à 1 h. de l'après-midi. Chaque leçon dure 45 min. — dans les classes inférieures, les leçons, d'une durée de 30 min., ne commencent qu'à 9 h. du matin — avec un temps de repos de 15 min. entre chaque leçon, exception faite pour la seconde leçon, qui est suivie d'une récréation de 30 min. Ce temps permet aux élèves de prendre le déjeuner qu'ils ont apporté ; ils peuvent aussi, en payant, obtenir à l'école un verre de lait chaud ou froid. Aux enfants pauvres on le distribue gratuitement.

V. *Recherches sur les conditions hygiéniques des écoles de Stockholm.* — Depuis 1907, le Conseil municipal a affecté une subvention de 5000 couronnes (6 600 fr.) à ces recherches. Voici quelques-uns des résultats qu'elles ont donnés :

1^o Sur plus de 15 000 enfants examinés, 1,72 % des garçons et 1,50 % des filles, soit une moyenne générale de 1,60 %, étaient atteints de tuberculose pulmonaire parfaitement constatée. En ce moment, on étudie la question de construire un sanatorium spécial pour enfants et une école forestière.

2^o On a constaté qu'au moment de l'entrée à l'école, un grand nombre d'enfants sont déjà atteints de scoliose et que la fréquence n'en augmente que dans de très faibles proportions pendant la fréquentation scolaire. Le Dr Söderling, qui s'est occupé spécialement de cette question, rattache la scoliose à l'inégalité de longueur très commune des extrémités inférieures (80 % des cas observés) due à une croissance disproportionnée. Il n'a constaté aucun rapport entre l'emploi de l'écriture penchée et la scoliose ; par contre, il a remarqué que le fait de se

trouver mal assis pour écrire peut indépendamment du genre d'écriture dont on se sert, prédisposer à la scoliose.

3^o Sur 313 enfants anémiques examinés, 36 seuls se sont affaiblis depuis leur admission à l'école. Dans la plupart des autres cas, les enfants étaient chétifs et pâles depuis leur naissance, ou bien sont devenus débiles à la suite de maladies contractées avant leur entrée à l'école. Dans aucun cas, il n'a été possible de prouver que celle-ci était la cause directe et primaire de la débilité des écoliers.

4^o Le Dr Hammar, par ses recherches sur les phénomènes de la lassitude, a démontré que, dans les classes examinées, il n'y avait pas la moindre trace de surmenage et que, bien au contraire, l'intensité de travail s'accroît dans le courant de la journée. Il a également étudié le degré d'intelligence des élèves, en se servant de la méthode Binet, et en a conclu que ce moyen peut fort bien être employé.

Et il faudrait parler encore des résultats constatés en ce qui concerne l'enseignement des travaux manuels et de la gymnastique, bien que la question ait été déjà abordée dans la presse pédagogique de notre pays. Mais il ne serait pas inutile d'y revenir pour faire ressortir, une fois de plus, les principes essentiels qui sont à la base de ces deux éléments importants d'éducation physique. A cet égard, nous sommes encore loin d'atteindre ce que la Suède nous présente dans les documents que l'on a bien voulu nous confier, et pour lesquels nous exprimons ici nos vifs remerciements au Comité suédois.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Synode de Delémont.** — Le synode des instituteurs du district de Delémont s'est réuni le 25 mars au chef-lieu sous la présidence de MM. Nussbaumer, directeur de l'école secondaire des filles. Les élèves de l'école normale assistaient à la réunion.

La réorganisation des études des institutrices a été étudiée par Mlle J. Chate-lain, maîtresse à l'école normale de Delémont.

Parmi les conclusions adoptées, citons en particulier la revision du plan d'études en vue de donner plus d'ampleur aux études littéraires, de rendre la langue allemande et la gymnastique obligatoires pour l'obtention du brevet. De la discussion, à laquelle ont pris part MM. Duvoisin, Nussbaumer, Gueisbühler et le soussigné, il résulte que les études des institutrices devraient être prolongées d'une année et être réparties sur quatre ans. En outre, les écoles normales d'Hindelbank et de Delémont devraient admettre de nouvelles élèves chaque année et non tous les trois ans seulement.

M. Meyer, instituteur à Develier, donne ensuite lecture d'un mémoire intitulé : « L'influence des mauvaises lectures sur la jeunesse. »

Le rapporteur estime que nous devons organiser contre les mauvais livres une lutte sans trêve et sans merci. Il préconise dans ce but des moyens préventifs

et des moyens directs. Citons parmi les premiers la fondation de bibliothèques scolaires. M. Meyer cite avec éloges les catalogues de la Commission romande pour le choix des lectures à fournir à la gent écolière. Il caractérise aussi d'une manière heureuse les principes que le maître doit appliquer quand il est chargé du choix des livres de la bibliothèque scolaire.

L'assemblée statuant sur la proposition du Comité central concernant le choix du secrétaire permanent, désigne à l'unanimité et sans discussion M. Othon Graf, maître secondaire à Fraubrunnen, pour ce poste de confiance.

Diverses questions d'ordre intérieur sont ensuite liquidées. L'assemblée regrette les divergences qui se sont produites dans la société des instituteurs bernois et surtout la trop grande publicité donnée à ces querelles intestines. Elle renouvelle sa confiance à Mlle B. Piquerez, institutrice à Boncourt, représentant le Jura-Nord au Comité central et la réélit par acclamation à ce poste important. Elle exprime à M. le Dr Frösch sa vive gratitude pour le zèle déployé dans toute son activité comme secrétaire de la société et reconnaît son influence prépondérante et bienfaisante dans le succès de la loi sur l'augmentation des traitements. Un diner en commun réunit ensuite les instituteurs et les institutrices au restaurant Central. La prochaine réunion aura lieu en juin. H. GOBAT.

***** Synode scolaire bernois.** — En vue de se constituer, le synode scolaire nouvellement élu est convoqué en assemblée extraordinaire le 22 avril prochain, à 9 heures du matin, dans la salle du Grand Conseil à Berne. L'assemblée aura en outre à discuter la question de la réorganisation des écoles normales d'institutrices. Le bureau présente les conclusions suivantes :

1. Le synode scolaire, considérant l'urgence de la réorganisation des écoles normales d'institutrices du canton de Berne, prie le conseil exécutif d'en hâter la réalisation.

2. Afin d'assurer une meilleure préparation des institutrices pour l'enseignement des travaux manuels et de l'économie domestique, afin de donner aussi une plus grande importance aux exercices pratiques d'enseignement, le synode scolaire recommande de prolonger d'une année la durée des études des institutrices primaires.

3. Les écoles normales d'institutrices de l'Etat seront organisées de manière qu'une nouvelle série d'élèves puissent y être admises chaque année. H. GOBAT.

***** Brevet d'instituteur primaire.** — Les examens oraux du brevet d'instituteur primaire se sont terminés le 4 avril à l'école normale de Porrentruy. Tous les candidats ont subi ces épreuves avec succès. Il y a lieu de les féliciter, de même que la direction et le corps enseignant de l'établissement.

Ont obtenu le brevet d'instituteur :

MM. Amez-Droz Jules, à Villeret ; Baumgartner Edouard, à Bienne ; Béguelin Albert, à Tramelan-Dessous ; Berger Alfred, à Renan ; Biétry Joseph, à Bonfol ; Criblez Georges, à Bienne ; Crevoisier Bertrand, à Lajoux ; Farron Henri, à St-Imier ; Flotron Paul, à St-Imier ; Ganguin Charles, à Eschert ; Jeannerat Charles, à Bienne ; Joset Charles, à Courfaivre ; Kaestly Fernand, à St-Imier ; Rueflin Georges, à Loveresse ; Salgat Raymond, à Moutier ; Simon Louis, à Buix.
H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la littérature suisse, par Virgile Rossel, et H.-E. Jenny. Tome II. Payot et Francke.

Le premier tome de cet ouvrage nous avait conduits jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, et nous étions restés sous l'impression de la personnalité générale du Genevois Rousseau, imprégnant toute une époque de son esprit, de son génie et de ses travers aussi. C'est encore sous la même impression que s'ouvre le deuxième et dernier volume, paru récemment. En politique, les Suisses sont plus divisés que jamais. Et pourtant, l'esprit national est né aussi bien chez ceux qui s'honorent de faire partie de la Confédération depuis des siècles que chez ceux qui aspirent encore à en devenir membres.

Des symptômes nombreux apparaissent qui en font foi, et la littérature, fidèle image des sentiments populaires, témoigne de ce renouveau helvétique bien avant la crise de 1798. Les artisans principaux en sont, en Suisse romande, le doyen Bridel, l'auteur des *Poésies helvétiques*, et en Suisse allemande les membres de la Société helvétique, dont plusieurs furent des écrivains de mérite.

Les premiers chapitres de ce second tome sont un exposé sobre et d'une parfaite clarté d'une époque troublée autant par l'agitation des esprits et des consciences que par les événements extérieurs. En une centaine de pages, les auteurs de l'*Histoire de la littérature suisse* ont réussi à fournir à leurs lecteurs les portraits vivants d'un nombre considérable d'auteurs, avec une bonne esquisse de leurs œuvres ; qu'il nous suffise de rappeler, pour la Suisse romande, les noms de Mme de Charrière, de S. et de R. de Constant, des baillis philosophes de Bonstetten et de Weiss, de Mme Necker-de Saussure, de Mme de Stael et de toute la pléiade littéraire qui gravitait autour d'elle ; pour la Suisse allemande de l'historien J. de Müller, de Pestalozzi, de Salis, le poète du Heimweh, de Usteri, le fin conteur qui, le premier, éleva le dialecte à la hauteur d'une langue littéraire, des deux Wyss, de Kuhn, le vigoureux poète rustique bernois et enfin de Zschokke et de Fröhlich.

La période suivante devait fournir à MM. Rossel et Jenny l'occasion de déployer leurs qualités de critiques et de moralistes. Ils n'y ont point failli. Le chapitre sur Vinet, ses contemporains et sa famille littéraire, dont les membres de la S. P. R. ont eu la primeur à St-Imier, est d'une belle tenue littéraire, d'une grande élévation de pensée et d'une parfaite impartialité. Avec Vinet, Ch. Secrétan, E. Naville, Mme de Gasparin, ce sont les tréfonds de la pensée romande que l'auteur explore. Nos romantiques, aux accents tantôt guerriers, avec Alb. Richard, tantôt mélancoliques, avec J. Olivier, nous ramènent à la poésie. Les deux paragraphes traitant de Eug. Rambert et de Ed. Rod sont parmi les meilleurs de l'ouvrage. Autour de ces deux hommes qui furent avec Ch. Secrétan, les maîtres de la pensée romande depuis Vinet, vient se grouper toute l'aimable troupe de nos poètes et de nos conteurs aimés, dont il serait oiseux de rappeler ici les noms.

Nous attendions avec une curiosité particulière la partie de l'ouvrage traitant

de la littérature suisse-allemande des cinquante dernières années. On sait la place de tout premier rang qu'occupent, dans la littérature allemande, quelques-uns de nos compatriotes. S'ils n'ont pas effacé le nom de Gotthelf et de J. Frey, les noms de Keller, de Meyer, de Leuthold, de Drammer, n'ont fait que grandir depuis la disparition de ces hommes qui honorèrent si fort les lettres suisses ; et parmi les vivants, Karl Spitteler et Widmann n'ont pas encore conquis leur place définitive.

Mais comment définir, pour les lecteurs de langue française, l'humour à la fois indéfinissable et puissant de Keller, le Shakespeare de la nouvelle, l'art consommé de Meyer, le maître du roman historique allemand ? Aussi bien la tâche des auteurs était-elle de placer l'œuvre dans son cadre, d'en faire ressortir les traits caractéristiques, d'en expliquer les côtés obscurs en apparence, d'en préparer la compréhension en montrant la portée. Ce travail, ils l'ont réalisé de façon parfaite ; attendre davantage d'un ouvrage si succinct serait déraisonnable.

Nous possédons maintenant, dans l'*Histoire de la littérature suisse*, un ouvrage permettant d'embrasser d'un coup d'œil les mouvements d'idées tels qu'ils se sont produits dans les limites de notre pays dès les origines à nos jours. Le Suisse romand peut, par lui, apprendre à connaître mieux l'âme de ses concitoyens de langue allemande ; le Suisse allemand, en s'initiant de l'œuvre des maîtres de la pensée romande, comprendra que nos idées et nos aspirations ne puissent être simplement le reflet des siennes. L'un et l'autre enfin sentiront que, plus fort que leurs divergences, un lien que rien ne peut rompre unit nos écrivains ; ce lien est fait de l'idée nationale née d'une longue accoutumance politique, et du sérieux que tous les Suisses apportent dans l'exercice de cet art littéraire qui résume tous les autres.

Ajoutons que, tout en ne sacrifiant rien de leur liberté de jugement, (voir entre autres les paragraphes traitant de Töepffer et de G. Frommelt), les auteurs ont su garder l'impartialité qui convient à un ouvrage de ce genre. Excepté dans l'introduction, on n'y trouve que de très lointains échos des disputes qui agitent parfois notre Parnasse helvétique.

E. BRION.

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, par François Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne. — Ouvrage honoré d'une subvention de la Confédération et des cantons romands. — Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Ce premier volume, année 1910, présenté déjà aux lecteurs de l'« Educateur » renferme, à côté de très nombreux et substantiels articles de l'auteur, d'intéressantes études de MM. L. Henchoz, H. Mercier, Dr E. Dévaud, Dr P. Joye, C. Knapp et L. Maillard. Voici d'ailleurs, à titre de renseignements, un résumé de la table des matières de cet important ouvrage, que le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a adressé gratuitement à toutes les bibliothèques populaires :

I^{re} partie : Introduction. — Vue d'ensemble sur les institutions scolaires en Suisse. — Le mouvement actuel des idées pédagogiques : I. Tendances pédagogiques

ques. II. Publications littéraires ayant trait à la pédagogie. III. Organisation scolaire. IV. Préparation du personnel enseignant. V. Didactique spéciale. VI. Associations d'instituteurs. VII. A propos de pédagogie sociale. — Hygiène scolaire. — L'année littéraire. — Etat actuel de l'enseignement scientifique dans les écoles primaires et secondaires. — Revue géographique de l'année 1909. — Revue astronomique. — Le canton de Zurich au point de vue scolaire. — Bulletin nécrologique.

II^{me} partie: L'organisation de l'instruction publique en Suisse, en 1910: I. Influence de la législation fédérale sur le développement de l'instruction. II. Ecole polytechnique fédérale. III. L'organisation scolaire dans les cantons. — Partie statistique: a) Statistique des élèves et du personnel enseignant; b) Dépenses des cantons pour l'enseignement; c) Dépenses de la Confédération pour l'enseignement dans les cantons. — La Confédération et l'école, en 1908: I. Ecole polytechnique fédérale. II. Examens fédéraux de maturité et de médecine. III. Examens fédéraux de recrues. IV. Avancement de l'enseignement de l'économie domestique et de l'instruction professionnelle à donner à la femme. VI. Examens d'apprentis. VII. Avancement de l'enseignement de l'agriculture. VIII. Enseignement commercial. IX. Avancement de l'enseignement de la gymnastique et de l'instruction militaire préparatoire. X. Expositions scolaires permanentes. XI. Fondation Berset-Müller. XII. Application de l'article 27 de la Constitution et de la loi fédérale du 25 juin 1903, promulguée en exécution de cet article, concernant la subvention à l'école primaire. XIII. Divers. XIV. Conférences des chefs de départements cantonaux de l'instruction publique.

L'enseignement dans les cantons: I. Ecoles enfantines. II. Ecoles primaires. III. Ecoles complémentaires. IV. Ecoles secondaires du degré inférieur. V. Ecoles secondaires du degré supérieur. VI. Ecoles normales.

III^{me} partie: Législation. — a) Lois et ordonnances fédérales; b) Lois et ordonnances cantonales: I. Dispositions constitutionnelles. Lois générales et spéciales. II. Ordonnances et circulaires diverses. III. Ecoles complémentaires. IV. Enseignement secondaire. V. Corps enseignant primaire, secondaire et supérieur. VI. Universités.

Reçu de MM. Berney, Chaillet & Cie, Directeurs de l'*Union artistique*, rue du Général-Dufour, 20, à Genève, les publications suivantes que nous signalons avec plaisir au corps enseignant:

Fraternité, duo, paroles de Marc-U. Berger, musique de M. Alb. Stoupanse.

Paix radieuse, duo, paroles de Louis Avennier, Musique de Alb. Stoupanse.

Heimweh, *Les chanteurs*, *Le chant des moissonneurs*, par Ch. Pesson, inspecteur scolaire.

Le vin vaudois, duo pour ténor et baryton, paroles de L.-H. Bory. Musique de S. Grandjean.

Chansons vaudoises, par A. Roulier et H. Guignard.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

La belladone.

Habitat. — La belladone est une plante herbacée, commune dans les pays chauds et tempérés. Elle croît sur les montagnes, dans les fossés ombragés, le long des haies, des murs, dans les décombres et les taillis. On la trouve aussi en abondance dans les clairières des forêts. La belladone n'aime pas l'humidité et on ne la rencontre jamais dans les endroits marécageux.

Noms vulgaires. — Les noms vulgaires ne lui font pas défaut ; on l'a surnommée belle-dame, morelle furieuse, bouton noir, herbe empoisonnée, cerise vénéneuse.

Description. — La belladone est une plante vivace, herbacée, dont la tige peut atteindre 1 m. 50 cm. Ses feuilles alternes, ovales, aiguës, sont d'un vert foncé ; elles sont souvent inégales. Les fleurs sont grandes, solitaires, pendantes, soutenues par un petit pédoncule. La corolle est rouge-brunâtre en forme de cloche, à cinq divisions. Les fleurs apparaissent à la fin de juin, en juillet et au commencement d'août ; elles renferment cinq étamines. Le fruit est une baie de la grosseur d'une petite cerise. Elle est d'abord verte, puis rouge et enfin noire. La belladone a un calice persistant, en forme d'étoile à cinq divisions. La baie contient les graines qui, à maturité, se répandent sur le sol autour de la plante mère.

Propriétés. — Toute la plante est douée d'une odeur vineuse et possède une saveur âcre et nauséabonde. Elle contient un poison violent, l'*atropine*, qui cause une excitation générale, puis une sorte de folie semblable à l'ivresse, un délire et des spasmes. Quatre ou cinq baies suffisent pour amener la mort chez l'adulte. Les symptômes sont : la dilatation et l'immobilité des pupilles, la sécheresse de la gorge et le délire.

Cas d'empoisonnement. — Dans une expérience récemment faite, on a pu constater que 16 grammes d'extrait de belladone, introduits dans l'estomac d'un chien l'ont tué au bout de 32 heures, après avoir provoqué une dilatation de la pupille, un assoupissement et des cris plaintifs. Des enfants mangent dans un jardin des fruits de belladone. Bientôt après, ils ont une fièvre ardente avec des convulsions et des battements de cœur très violents, puis ils perdent connaissance. Un d'entre eux, âgé de 4 ans, meurt le lendemain. Près de Dresde, des militaires mangent de la belladone et offrent bientôt tous les symptômes d'un empoisonnement : immobilité de la pupille, lèvres, langue et bouche sèches, nausées, grande faiblesse, mouvement continu des mains et des doigts, délire gai accompagné de mots confus. Enfin la santé se rétablit insensiblement et les malades n'ont aucun souvenir de leur état.

Mesures à prendre en cas d'empoisonnement. — Dans les cas d'empoisonnement, il faut faire vomir, employer des purgatifs si le poison est déjà depuis longtemps dans le corps. On donne au malade du tannin pour ralentir l'effet du

poison, on le stimule au moyen de thé, de café, d'alcool, d'éther ou par des frictions ; au besoin, on peut pratiquer la respiration artificielle.

Utilité. — La belladone est utilisée en peinture. Ses fruits, cueillis avant maturité, donnent une très belle couleur verte, employée surtout pour les miniatures. L'eau distillée et même le suc des feuilles étaient employés autrefois comme liquide de toilette par les dames italiennes. Les fruits donnaient une espèce de fard dont on se servait pour conserver le teint du visage.

Toutes les parties de la plante sont employées en pharmacie. Avec les racines et les feuilles, on fait de la *poudre* ; le suc clarifié des baies donne de l'*extrait*, de la *teinture* et enfin du *sirop*. On utilise ces remèdes pour les maladies des yeux, pour combattre l'épilepsie, les vomissements nerveux, la coqueluche, les maux d'estomac et les mauvaises digestions. Les oculistes s'en servent aussi pour provoquer une dilatation de l'œil, afin d'en examiner facilement l'intérieur à l'aide de miroirs spéciaux.

Famille et parents. — La belladone est une *solanée*. Ses parents sont : la jusquiame, la tomate, la pomme de terre, la morelle noire, le tabac, le datura ou pomme épineuse. Toutes ces plantes sont connues par les propriétés vénéneuses de leurs racines, de leurs feuilles et de leurs baies. Elles vivent à l'état sauvage dans les champs et les forêts. Quelques-unes cependant sont cultivées : la pomme de terre pour ses tubercules, la tomate pour ses baies, le tabac pour ses feuilles et le datura pour ses fleurs.

APPLICATIONS :

Compositions. — Utilité de la belladone. — Ne jugez rien sur l'apparence. — Quelques plantes vénéneuses de notre pays. — Premiers soins à donner en cas d'empoisonnement par la belladone. — Une clairière dans la forêt.

Vocabulaire. — Etudier les mots suivants : le calice, le pétale, le pédoncule, la baie, la solanée, la tomate, le datura, la morelle, le tabac, l'épilepsie, le spasme, l'atropine, le vomissement, le narcotique, le symptôme, l'oculiste.

Etude du suffixe ine. — L'atropine, la morphine, la caféine, la quinine, la nicotine, la vipérine, la trichine, la benzine, la paraffine, la naphthaline, la stéarine, la cocaïne, la térébenthine.

Etude du suffixe iste. — L'oculiste, le machiniste, le bicycliste, le vélocipédiste, le touriste, l'alpiniste, l'idéaliste, le formaliste, le nationaliste, le botaniste, le zoologiste, le socialiste, l'anarchiste.

A. DUMUID.

DICTÉES

La belladone.

La belladone est une plante très commune dans les bois et les décombres ; elle a une racine épaisse et rameuse, une tige dressée qui dépasse souvent un mètre, des fleurs grandes, solitaires, d'un violet foncé. Le fruit est une baie, ressemblant fort à une cerise, qui passe par diverses teintes : le vert, le rouge et enfin le noir à l'époque de la maturité. Toutes les parties de la plante sont vénéneuses et doivent inspirer une juste défiance ; le suc renferme une substance alcaline, l'atropine, qui en est le principe actif et morbide.

L'atropine.

L'atropine est un poison qui se trouve dans les différents organes de la belladone. On la tire surtout des racines et des feuilles. A dose médicale, elle s'emploie comme calmant dans les cas de vomissements nerveux, de toux, de coqueluche, de douleurs d'estomac. A dose toxique, c'est-à-dire au-dessus de cinq centigrammes, elle produit une dilatation extrême de la pupille, des hallucinations, du délire. Elle provoque aussi le dessèchement de la bouche, elle alourdit la langue et empêche la parole. La respiration devient haletante, le pouls lent et irrégulier. Ensuite, on voit venir des vomissements, des tremblements. Enfin, le malade perd la sensibilité, la conscience, et meurt dans le coma.

A. DUMUID.

Degré supérieur.

Une descente de chèvres.

(Texte tiré de Eug RAMBERT ; *Ascensions et Flâneries*, 2^{me} volume).

I

On venait de traire les vaches ; on avait rempli l'auge des porcs, et toute la famille y barbotait ; le père, un vieux verrat, venait de s'y installer. Les quatre pieds dans la soupe au lait, au grand scandale de quelques truies et de leurs petits, qui le poussaient du groin, sans réussir à l'émouvoir ; il ne restait que les chèvres, réunies en groupe à l'abri d'un rocher surplombant, tout en haut du pâturage, sous les masses de l'Urirothstock. Elles étaient immobiles, et semblaient attendre un signal. L'un des vachers sortit, ayant un seau de bois à la main, un *seillon*, et déjà la chaise à un pied fixée à sa courroie. Il porta à la poche au sel la main qui restait libre, et hucha d'une façon particulière. Ce fut un coup de théâtre. Toute la compagnie s'ébranla comme par une secousse électrique.

Grammaire et vocabulaire. — 1. Emploi de l'imparfait et du passé défini.

2. Analyser grammaticalement la première phrase.

3. *Famille de mots.* — Plomb, plomber, plombier, plombage, plomberie, plombagine, aplomb, surplomb, surplomber, *surplombant*.

II

Deux minutes plus tard, montre en main, arrivait, la première, une jeune chèvre à la corne fringante, grise, tachetée de noir, museau brun, patte blanche. Elle avait mis deux minutes pour descendre une rampe mesurant au moins trois cents mètres de hauteur verticale : aussi qu'elle était belle à voir venir ! Elle était descendue par une sorte de rigole assez profonde, un lit de ruisseau, et dès les premiers bonds s'y était lancée avec une folle et brillante ardeur. Puis, se sentant suivie, serrée de près, devancée, et une émulation jalouse s'étant établie entre elle et quelques-unes de ses compagnes au pied léger, elle avait eu un moment magnifique, irrésistible, comme si, soudain, elle eût senti dans ses veines montagnardes couler un sang de chamois. Elle avait pris, en effet, la méthode des chamois ; elle ne courait plus, elle s'abandonnait à la pente, elle se laissait

entraîner dans une chute accélérée ; son art se bornait à tomber toujours sur ses quatre pattes, aux ressorts toujours tendus ; à cela près, elle faisait comme les pierres que son pied détachait en chemin, elle carambolait d'un versant à l'autre. Elle arriva fumante, haletante, triomphante ! Elle avait bien cent pas d'avance sur deux ou trois compagnes qui avaient eu la folle et vaillante idée de lutter.

Vocabulaire. — Fringant, émulation, accéléré, caramboler.

Expressions à retenir. — Serré de près — à cela près.

Grammaire. — Etudier la ponctuation de la première et de la quatrième phrase.

Propositions indépendantes : cinquième phrase.

Lire, en remplaçant *elle* successivement par : *je, tu, nous, vous*, et faire tous les changements nécessaires (verbes, pronoms et adjectifs possessifs).

Famille de mots. — Verser, verse, vers, verso, *versant*, versement, version, versatile, versatilité, vertige, vertigineux, vertèbre, vertébré, vertébral, invertébré. — Averse, aversion, avertir, avertissement, adverse, adversaire, adversité, adversatif. — Conserver, conversion, convertir, convertisseur. — Déverser, déversoir. — Divertir, divertissement, diversion, divers, diversité, diversement. — Envers, renverse, renverser, renversement. — Inverse, inversement, — Revers. — Pervers, perversion, perversité, pervertissement, pervertir. — Travers, traverse, traverser, traversin, etc.

III

Plus en arrière, dégringolait, avec mille sauts et caprices, l'escadron des chevrettes, jeunes et coquettes ; puis s'attardaient, chacune à son pas, les matrones aux mamelles rebondies : quelques-unes se ressouvenant de leur jeunesse, essayaient un temps de galop ; mais l'humeur grave reprenait bientôt le dessus. Enfin venaient les aïeules : maigres, efflanquées, toujours bonnes laitières, toujours trainant cette lourde mamelle nourricière, elles s'essoufflaient à la moindre incartade ; aussi n'avançaient-elles que lentement, cherchant où mettre le pied, et, tous les deux pas, s'arrêtant pour bêler. Celle qui arriva la dernière — elle y mit trente-cinq minutes — comptait sans doute dans la troupe folâtre les filles de ses petites filles, et il était facile de voir, à son air défait, à son œil chassieux, à sa patte endolorie, qui avait peur de se poser, qu'elle n'en avait plus pour de longues saisons à répondre à l'appel du vacher. Néanmoins, elle prit place à son rang et donna son lait comme les autres ; comme les autres aussi, elle eut sa pincée de sel, dont longtemps elle se lécha le museau.

Grammaire. — Etude de l'inversion : Plus en arrière, dégringolait l'escadron des chevrettes — puis s'attardaient les matrones — enfin venaient les aïeules — aussi n'avançaient-elles que lentement.

Analyser logiquement la phrase finale.

Famille de mots. — Faire, fait, façon, façonner, fainéant, facile, facilité, facilement, faction, factionnaire, facteur, factage, facture factice, faculté. — Affec-

tion, affecter. — Bienfait, bienfaiteur, bienfaisant, bienfaisance. — Confection, confectionner, confire, confit, confiture. — Contrefaire, contrefaçon. — Défaire, défaite, défection. — Difficile, difficulté, difficilement. — Effet, effectif, effectivement, effectuer. — Méfait. — Parfait, parfaitement, perfection, perfectionner, perfectionnement, imparfait, imparfaitement. — Refaire, réfection, réfectoire. — Satisfaire, satisfaction. — Fortifier, fortification. — Clarifier, clarification. — Sacrifice, sacrifier, sacrificateur. — Liquéfier, liquéfaction. — Edifier, édification. — Qualifier, qualificatif, etc., etc. Alb. C.

ORTHOGRAPHE D'USAGE (Suite.)

Mots où se trouve « l » mouillé.

La lettre *l* mouillée présente, elle aussi, une difficulté qui se rencontre dans un grand nombre de mots. Nos jeunes élèves mettent des années à apprendre — ce qui n'est pas étonnant ! — la distinction à faire entre :

travailler, escalier, médaillier ;
empaillage, alliage, bailliage ;
échantillon, million, etc., etc.

Des exercices spéciaux sur ce point nous paraissent nécessaires.

L'*l* est mouillé :

1^o quand il est double et précédé d'un *i*. — c'est le cas le plus fréquent — comme dans :

Ailleurs, artillerie, s'agenouiller, billard, brouillon, brailler, chatouilleur, caillou, crémaillère, cuiller, coquillage, crier, douillet, écailleux, échantillon, émailleur, ensoleiller, frétilleur, filleul, fourmiller (verbe), fusiller (verbe), gail-
lard, guilloché, houillère, haillon, merveilleux, millet, nasillard, oreiller, pavillon, paille, pétillant, quadrillé, rouiller, tillac, tilleul, vaillance, vieillard, etc., etc.

2^o Quand il est simple ou double et suivi d'un *i*. Voici les plus usités de ces mots :

Aliéné, améliorer, animalier, boisselier, bouclier, cavalier, chevalier, dahlia, écolier, épistoler, espalier, escalier, folio, foliole, héliotrope, hospitalier, inalié-
nable, interfolier, irrégulier, journalier, magnolier, meulière, palier, régulier, spolier, séculier, singulier. — Alliage, alliance, allier, inalié, halier, mé-
sallier, palliatif, paillier (verbe).

3^o Quand, simple ou double, il est précédé et suivi d'un *i*.

Bilieux, concilier, cilié, domicilié, familial, filial, filière, fourmilière, fusilier (subst.), huilier, humilier, immobilier, milieu, sourcilier (adj.), tuilier. — Bail-
liage, coquillier, groseillier, jaillir, milliaire, marguillier, médaillier, margouil-
lis, saillie, treillis, tressaillir, et les nombres millier, million, milliard, billion, trillion, quadrillion, etc.

Remarque. — Il y a quelques mots où les *ll* précédés d'un *i* ne sont pas mouillés. Exemple : illégal, distillation, vaciller, codicille, pupille, tranquille, capillaire, etc.

Dictées.

I. Les vers s'attaquent aux *meilleurs* fruits. — Un régiment se compose de plusieurs *bataillons*. — La fièvre *bilieuse* peut être mortelle. — Les airs *cava-*

liers déplaisent généralement. — L'*oreiller* du méchant est plein d'épines. — Le rôle du *conciliateur* est souvent difficile. — Il ne faut pas *réveiller* le chat qui dort. — Deux mains jointes peignent l'amitié ou une *alliance*. — Le mot *filère* est un dérivé de fil, comme filet, filon. — Les Gaulois prirent Rome et la livrèrent au *pillage*. — De nombreuses routes *sillonnent* notre pays en tous sens. — L'Angleterre et la Belgique ont de grandes *houillères*. — Le *fourmilion* est un insecte des pays chauds. — Les Orientaux sont très *hospitaliers*. — Ne pliez jamais les *feuilletés* de vos livres. — De toutes les injures, l'*humiliation* est la plus offensante. — Nous sommes destinés à vivre au *milieu* des hommes. — On se sert beaucoup aujourd'hui du *boulrier* compteur dans les classes enfantines. — Les fruits des *espaliers* qui se trouvent près de la terre mûrissent avant les autres. — Les jeunes chiens aiment à *mordiller*. — *Mobilier* est dérivé de meuble, et *immobilier* de immeuble.



II. Le *millet* est une plante de la famille des graminées. — On appelle *rimailleur* celui qui ne fait que de mauvais vers. — Les visites *domiciliaires* sont faites par l'autorité de justice. — La loi punit les *spoliateurs*. — Le sanglier recherche les *halliers*. — Montrez toujours à vos parents une obéissance et une tendresse *filiales*. — L'habitude nous rend tout *familier*. — Louis XVI fut condamné à être *guillotiné*. — Les *fourmilières* varient beaucoup quant à la forme et à la grosseur. — Les *folioles* sont de petites *feuilles* placées de chaque côté d'un pétiole. — On appelle *crémaillon* une petite *crémaillère* qui s'accroche à une plus grande. — Il y a des choses qu'on ne peut entendre sans *sourcilier*. — L'*huilier* est un petit ustensile de cuisine. — Le *dahlia* doit son nom à Dahl, botaniste suédois. — Bayard a été surnommé le *chevalier* sans peur et sans reproche. — Il y a sur un vaisseau le *gaillard* d'avant et le *gaillard* d'arrière. — Un *coquillier* est une collection de *coquilles* et de *coquillages*. — On appelle pierres *milliaires* les bornes qui marquent les distances au bord des routes.



III. La *vaillance* du capitaine enflamme le courage des soldats. — On donne la main en signe de *réconciliation*. — Les mœurs changent plutôt qu'elles ne s'*améliorent*. — Le *tuilier* est l'ouvrier qui fait les tuiles. — On peut voir à Paris un des plus riches *médailleurs* du monde. — Un enfant délicat est souvent *douillet*. — On dit avec raison : « Etre dans le *tourbillon* des affaires ». — La cruauté de Néron lui *aliéna* l'esprit de tous ses sujets. — La lumière *jaillit* du choc des opinions. — On voit les chameaux *s'agenouiller* docilement pour recevoir leur charge. — On doit se montrer *bienveillant* avec tout le monde. — Les *groseillers* sont originaires des Alpes. — On s'avise souvent dans l'*escalier* du bon mot qu'on aurait dû dire dans la chambre. — Au tir fédéral de Berne, le *pavillon* des prix était très riche. — En 1871, la France dut payer une indemnité de guerre de cinq *milliards*, soit cinq mille *millions*, de francs. — Les *baillages* suisses étaient gouvernés par des *baillis* de différents cantons. A. GRANDJEAN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du premier semestre 1911, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 30 avril, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé d'autre part à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Service de l'instruction.

Places au concours

INSTITUTEURS: **Aigle:** fr. 2100 — pour toutes choses; 25 avril. — **Avenches:** fr. 2000 — pour toutes choses, avec augmentation de fr. 75 tous les cinq ans, suivant années de service. Eventuellement fr. 100 pour leçons de gymnastique; 25 avril. — **Corcelles près Payerne:** (classe primaire supérieure) fr. 2000 — et autres avantages légaux; 25 avril; — **L'Abbaye:** (Bas des Bioux), fr. 1600 — plus logement et jardin; 25 avril.

INSTITUTRICES. — **Belmont s. Yverdon:** (classe du Villaret), fr. 1000, plus logement et jardin; 25 avril. — **Borex:** fr. 1000 et autres avantages légaux; 25 avril. — **Chatillens:** (école enfantine et travaux à l'aiguille), fr. 700, plus logement, jardin et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 25 avril. — **Coppet:** (école enfantine) fr. 800 pour toutes choses; 25 avril. — **Epalinges:** (2^e classe mixte) fr. 1000, plus fr. 20 d'indemnité de jardin; logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 25 avril. — **Le Mont s. Lausanne:** fr. 1300 pour toutes choses; 25 avril. — **Le Chenit:** (3^e école mixte du Brassus) fr. 1000 et autres avantages légaux; 25 avril. — **Olion:** (2^e classe d'Antagnas) fr. 1000, plus logement et jardin, ainsi que 4 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école; 25 avril. — **Pomy:** (2^e classe) fr. 1000 plus logement et jardin, ainsi que 5 stères bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 25 avril.

Cours complémentaires

L'indemnité due à MM. les instituteurs pour les cours d'hiver 1910-1911 est payable dès ce jour aux recettes du district.

Pour le district de Lausanne le paiement a lieu à la Banque cantonale Vaudoise.

PETITE PENSION-FAMILLE

cherche pour le 1^{er} mai instituteur diplômé, capable, de toute moralité et de confiance; quelques connaissances de la langue allemande désirées.

Adresser offres et photographies au Bureau du journal.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur

GENÈVE

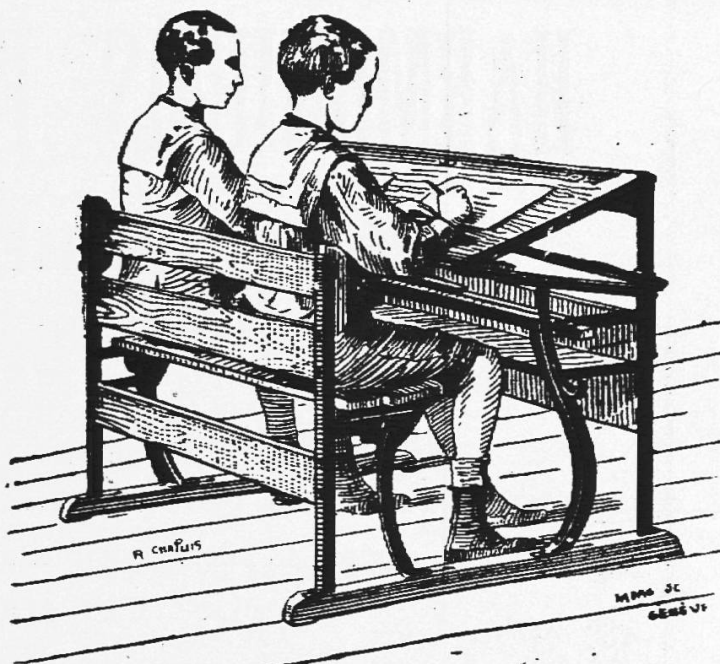
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1898
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

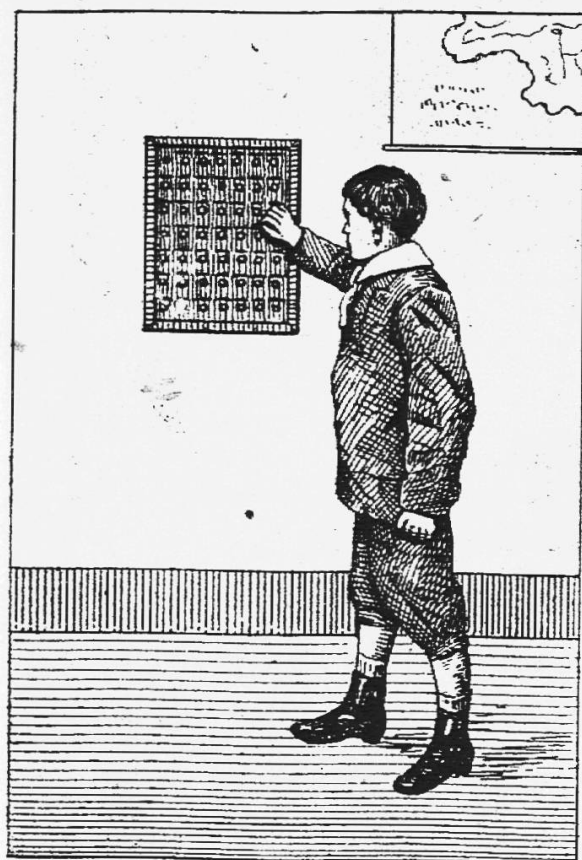
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

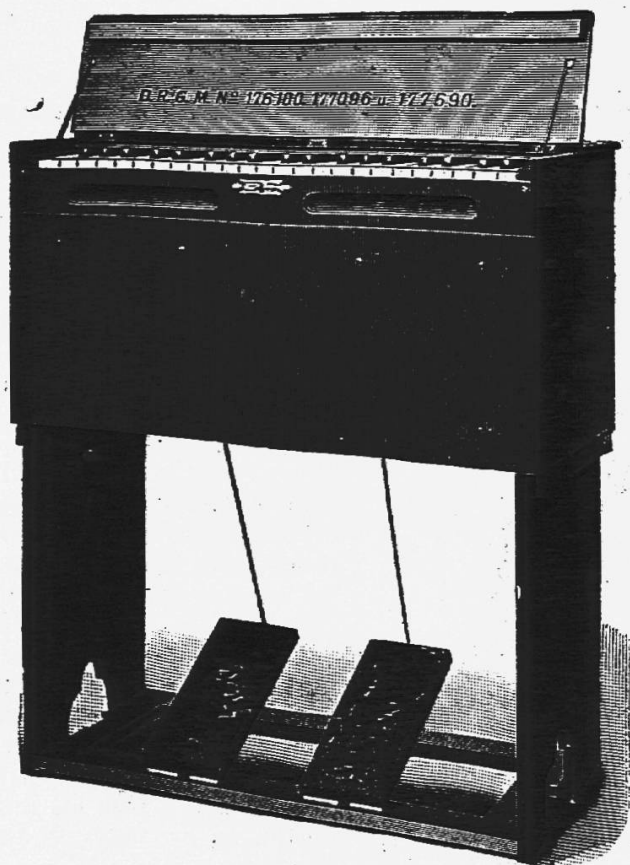
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 16

LAUSANNE — 22 Avril 1911.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

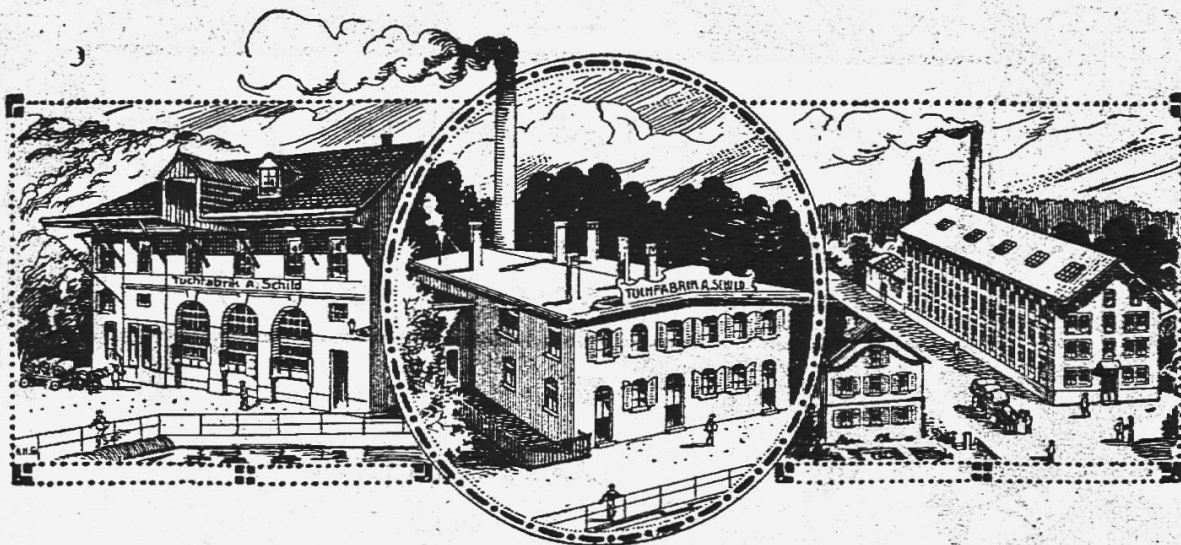
On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



La Fabrique de draps A. SCHILD

BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes
manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides
pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements.
Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Dictionnaire géographique

de la Suisse est à vendre. Terme pour le paiement.

S'adresser à J. Janin, Dompierre (Vaud).

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres *écrivains romands*, tel est le but de cette collection.

Dans le „ Roman Romand ” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

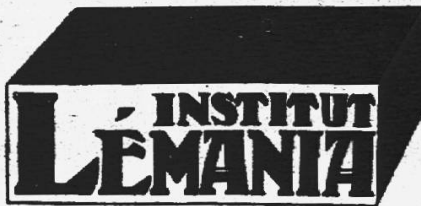
Demandez les N^{os} parus

N^o 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne — La Marquise. N^o 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles. N^o 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse. N^o 4. **L. FAVRE.** Jean des Paniers. N^o 5. **Alf. CERESOLE.** Le Journal de Jean-Louis. N^o 6. **T. COMBE.** Le Mari de Jonquille. N^o 7. **M^{me} de MONTOLIEU.** Les Châteaux suisse.



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

*Modèles
d'écriture Ronde
et Gothique
Méthode Bollinger
très facile à apprendre.*

Fixe 2 fr.
Bas 1901 Médaille d'argent - Genève 1906 Mention honorable
Auteurs éditeurs : Bollinger - Frey, Bâle

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.